

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept juin, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-et-un juin deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	35	Suffrages exprimés :	51
Absents :	20	- dont POUR :	51
Absents AVEC pouvoir	16	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	4	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth	Mme GREGOIRE Sylvie	M. PETTAVINO Jean-Pierre
Mme ANGELETTI Frédérique	M. JUNIK Pascal	M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	M. JUSTINESY Gérard	Mme PIERI Julia
M. BATOUX Philippe	M. KITAEFF Richard	Mme PONTET Annie
M. BOREL Félix	M. LE FAOU Michel	M. RIVET Jean-Philippe
M. CARLIER Roland	M. LIBERATO Fabrice	M. ROUSSET André
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	M. MASSIP Frédéric	Mme ROUX Isabelle
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MILESI Véronique	M. SEBBAH Didier
M. DECHER Martine	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. SILVESTRE Claude
M. DERRIVE Eric	M. MOUNIER Christian	M. SINTES Patrick
M. GERAULT Jean-Pierre	Mme NALLET Christine	
Mme GIRARD Nicole	M. NOUVEAU Michel	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard
M. COURTECUISSÉ Patrick	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
Mme CRESPIER Delphine	ayant donné pouvoir à M. KITAEFF Richard
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	ayant donné pouvoir à Mme PONTET Annie
Mme JEAN Amélie	ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie
Mme LION-PESQUIES Christine	ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric
M. SELLES Jean-Michel	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme STELLA Aurore	ayant donné pouvoir à M. MASSIP Frédéric
M. VOURET Eric	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

Absents excusés :


Mme ARAGONES Claire

Absents non-excusés :

Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme PALACIO Céline

Secrétaire de séance :

Mme DAUPHIN Mathilde est désignée Secrétaire de cette séance

	République française Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt	2024/ ...
	Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 27 juin 2024	

N° 2024-112	GEMAPI – Demande de subventions pour les acquisitions foncières dans le cadre du système d’endiguement du Calavon/Coulon
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- *Vu le Code général des collectivités territoriales ;*
- *Vu le Code de l’environnement ;*
- *Vu le Code général des impôts ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu l’arrêté inter-préfectoral du 12 mai 2022 portant modification des statuts du Syndicat Intercommunautaire de Rivière Calavon Coulon (SIRCC) ;*
- *Vu la délibération n° 2023-15 du comité d’agrément du bassin Rhône-Méditerranée en date du 24 novembre 2023 émettant un avis favorable sur le dossier PAPI Calavon Coulon 2024-2030 ;*
- *Vu la labellisation conditionnée par la levée de réserves du PAPI Calavon-Coulon 2024-2030 par la Préfète coordinatrice du bassin Rhône-Méditerranée en date du 23 janvier 2024 ;*
- *Vu la levée des réserves par le Préfet de Vaucluse en date du 15 avril 2024 ;*
- *Vu la délibération du comité syndical du SIRCC du 20 juillet 2020 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2020/11 du 27 février 2020 relative à l’approbation de la convention de délégation de compétence au SIRCC ;*
- *Vu la convention de délégation de compétences signée par LMV Agglomération avec le SIRCC et ses avenants n°1 du 29 octobre 2020, n°2 du 9 mars 2021, n°3 du 22 octobre 2021 et n°4 du 20 décembre 2021 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n° 2023-183 du 7 décembre 2023 approuvant le transfert de maîtrise d’ouvrage des acquisitions foncières du SIRCC vers LMV ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n° 2024-023 du 15 février 2024 approuvant les acquisitions foncières dans le cadre du système d’endiguement du Coulon/Calavon ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 13 juin 2024.*

Par délibération n° 2024-023 en date du 15 février 2024, le conseil communautaire a approuvé l’acquisition des emprises foncières nécessaires aux travaux sur le système d’endiguement du Calavon/Coulon.

Pour rappel, le Programme d’Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Calavon-Coulon 2024-2030 a été labellisé, sous conditions de levée de réserves, par la Préfète coordinatrice du bassin Rhône-Méditerranée le 23 janvier 2024.

Les réserves, notamment financières, ont été levées par le Préfet de Vaucluse en date du 15 avril 2024.

La réalisation de l’action 7.3 « *Mener des acquisitions foncières liées à la réalisation du Programme d’aménagement de la plaine aval et réaliser une mission d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour les cas d’expropriation* » du PAPI Calavon-Coulon 2024-2030 définit un plan de financement prévisionnel de 400 000 € H.T.

Le financement est réparti de la façon suivante :

Financier	Taux	Montant (sur base H.T)
Etat (DDT)	40 %	160 000 € H.T
Agence de l’Eau	0 %	-
Conseil Régional PACA	0 %	-
Conseil Départemental de Vaucluse	20 %	80 000 € H.T
Autofinancement LMV Agglomération	40 %	160 000 € H.T
<i>Total</i>	<i>100 %</i>	<i>400 000 € H.T</i>

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** la demande de subvention d’un montant de 160 000 € H.T auprès de Direction Départementale des Territoires (DDT) de Vaucluse ;
- **APPROUVE** la demande de subvention d’un montant de 80 000 € H.T auprès du Conseil Départemental de Vaucluse ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à entamer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces acquisitions et notamment les levées d’option des promesses de vente ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document et acte se rapportant à l’exécution de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,

Mathilde DAUPHIN



Cavaillon, le 1^{er} juillet 2024

Le Président,

Gérard DAUDET

